

Le Canada veut nouer des rapports avec les Etats africains francophones parce que l'Afrique joue un rôle toujours plus important sur la scène mondiale, et que ces Etats exercent une influence considérable sur le continent africain comme au sein des Nations Unies. Leurs délégués ont joué un rôle fort positif lors des délibérations de l'Assemblée générale, et les représentants du Canada ont souvent eu l'occasion de travailler en étroite co-operation avec eux.

Héritiers du patrimoine culturel de la France, à l'instar du Canada, les Etats africains d'expression française tiennent à établir des relations avec notre pays. L'ouverture d'une ambassade à Yaoundé fournira une excellente occasion de renforcer ces liens naturels. Dans le courant de 1961, Ottawa a lancé un programme d'aide pour l'éducation qui offrira chaque année aux pays francophones d'Afrique un montant de \$300,000. Notre nouveau poste diplomatique participera à l'administration de ce programme et contribuera sans doute à étendre les bienfaits des programmes d'assistance technique dans les domaines où le Canada pourra se rendre utile.

Le Tanganyika va accéder à l'indépendance le 9 décembre 1961. La nomination immédiate d'un haut-commissaire à Dar-es-Salaam indique l'importance que le Canada accorde à l'établissement d'étroites relations avec ce nouveau membre indépendant du Commonwealth. Comptant 9 millions d'habitants, et ayant su instaurer une collaboration harmonieuse